

RAPPORT ANNUEL 2015



GREAA

GRUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS

RAPPORT ANNUEL 2015

« Si la jeunesse n'a pas toujours raison,
la société qui la méconnaît et qui la frappe a toujours tort. »
François Mitterrand

BILLET DU PRÉSIDENT

2

LES PLATEFORMES

3

Plateforme Adolescents
Plateforme Alcool
Plateforme Fonctions dirigeantes
Plateforme Genre et Dépendances
Plateforme Gouvernail
Plateforme Jeu excessif
Plateforme Nightlife
Plateforme Prévention
Plateforme Prisons
Plateforme Réduction des risques
Plateforme Travail social hors-murs

L'INVITÉE

8

LES FORMATIONS

10

Formations sur mesure et interventions extérieures
Conférences, colloques et journées publiques
Interventions dans les HES

COUP DE PROJECTEUR

12

LES PROJETS

14

Alcochoix+
Académie des Dépendances 2016
Brochure Adolescents
GRE'art
In medias : au cœur du dialogue
RISA

LES MANDATS

16

Campagne Alcool et Semaine Alcool
Fordd - Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances
Hyperconnectivité et cyberaddiction
IP - Intervention Précoce
PAC et PAC plus
PILDJ - Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu
PNA - Programme national alcool
Protection de la jeunesse dans les manifestations publiques
ProMeDro

COORDINATION ET REPRÉSENTATION

20

Communication
Présence médiatique
Partenariats suisses et internationaux
Représentation politique

FINANCES

26

L'ÉQUIPE

28



BILLET DU PRÉSIDENT

Cédric Fazan, Président du GREA

Gâce à la mobilisation de ses membres, à l'engagement de son équipe et à une dynamique de coalition avec nos partenaires au niveau national, le GREA a pu continuer à porter la voix des valeurs de notre charte dans les débats politiques nombreux de cette année. Dans le dossier alcool, les professionnels des addictions ont pu ainsi, avec d'autres, contribuer à barrer la route à l'initiative Bortoluzzi et mettre en perspective les effets néfastes de la révision de la loi sur l'alcool, au point que le Parlement finisse par les enterrer toutes les deux. Dans le dossier des drogues, ils ont accompagné le débat sociétal sur la régulation des drogues, alors que nos villes préparent de nouveaux modèles de régulation du marché du cannabis. Ils ont participé à la prise de conscience actuelle sur la nécessaire remise en question de la guerre à la drogue. Autant de victoires des professionnels et des personnes en prise avec les produits psychotropes, personnes consommatrices problématiques ou non. Nous avons su nous faire entendre et ce grâce à un travail de fond, rigoureux et de tous les instants ; par l'engagement de chacun, quel que soit son rôle dans l'association.

Cette dynamique de lobby, de conscientisation, de présence médiatique et de militance ne constitue qu'une partie de la mission du GREA. Une part essentielle revient aux plateformes, véritables poumons de l'association. Espaces de discussions, d'échanges d'informations et de pratiques, les plateformes sont aussi un investissement pour les professionnels comme pour les institutions. Et c'est avec un plaisir non dissimulé que je me réjouis de la naissance de la douzième d'entre elles : la Plateforme des Fonctions dirigeantes. En effet, la fonction de directeur, de cadre, est souvent un poste de solitaire, un marin qui doit veiller à son équipage tout en apprivoisant les éléments extérieurs et tenir le cap sur l'horizon. Les opportunités de se poser sont rares tout autant que celles d'échanger entre directions. Les espaces dédiés le sont souvent au niveau cantonal et sans spécialisation « addictions ». Le GREA offre donc ici une plateforme d'échanges au niveau romand et spécialisée dans les addictions. Bienvenue à elle et un grand bravo spécial à tous-tes les coordinateurs-trices pour leur engagement et leur dynamisme.

Comme vous le savez, le travail en réseau est primordial pour le GREA. Depuis plusieurs années, les faitières nationales se rapprochent et se coordonnent au niveau national, notamment pour défendre les positions des professionnels des addictions, au sein d'une Fédération des professionnels des addictions. D'autres synergies se construisent au niveau suisse avec nos collègues d'Addiction Suisse, de la Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM), ceux de la Coordination romande des institutions et organisations dans le domaines des addictions (CRIAD), du Collège Romand des Médecines de l'Addiction (COROMA), la Coordination Politique des Addictions (NAS-CPA) et bien d'autres encore. Et depuis quelques années, le GREA a, à l'international, tissé des liens privilégiés avec les acteurs globaux de la politique des addictions, notamment en marge du débat mondial qui s'anime aujourd'hui sur les drogues. Au niveau francophone, les liens avec nos collègues français se resserrent toujours, notamment avec la Fédération Addiction, laquelle réunit des dispositifs et des professionnels des addictions sur tout le territoire français. Le mouvement fédérateur concerne aussi la Belgique et le Canada avec qui le GREA tente de tisser des liens, avec en point de mire une conférence francophone à Montréal en 2017. Ces mouvements sont autant d'incubateurs d'idées, d'accélérateurs en matière de politique addictions et de pratiques de terrain.

Nous avons encore tant à échanger et à apprendre dans et hors de nos frontières !

Je profite pour saluer ici très vivement l'immense travail réalisé au quotidien par toute l'équipe du secrétariat. Une activité qui requiert autonomie et coordination, inventivité et polyvalence, souplesse et rigueur. Les mandats du GREA en sont la preuve : dans un temps de restriction budgétaire généralisé, les mandataires continuent à nous faire confiance et à soutenir l'action du GREA. Je les en remercie grandement.

Pour terminer, Chers membres, je tiens à vous témoigner mon admiration pour votre engagement et vous adresser mes chaleureux remerciements pour votre investissement quotidien sans lequel le GREA ne serait pas le GREA.

LES PLATEFORMES DU GREA OCCUPENT UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE RÉSEAU DES ADDICTIONS EN SUISSE ROMANDE. ELLES PERMETTENT AUX PROFESSIONNELS D'ÉCHANGER SUR LES PRATIQUES DE CHACUN, DE DÉBATTRE DES THÈMES D'ACTUALITÉ OU TOUT SIMPLEMENT DE PARTAGER LES QUESTIONS ET LES DOUTES QUI ÉMAILLENT LE QUOTIDIEN. DE CES PLATEFORMES NAISSENT DES RELATIONS PROFESSIONNELLES, DES COLLABORATIONS PLUS ÉTROITES ET PARFOIS DES PROJETS COMMUNS. EN 2015, LE GREA A PU FAIRE PART D'UN CARNET ROSE RÉJOUISSANT AVEC LA NAISSANCE DE LA DOUZIÈME D'ENTRE ELLES, LA PLATEFORME FONCTIONS DIRIGEANTES.

PLATEFORME ADOLESCENTS

Coordination : *Kathia Bornand, DÉPART, Nyon, et Romaine Jacquier, Le Repuis, Grandson*

La plateforme s'est réunie 4 fois durant cette année 2015, année qui a aussi été marquée par la journée interprofessionnelle organisée par le GREA en avril pour le lancement de la brochure « Adolescents aux risques de l'addiction » (voir page 15).

Cette journée a rencontré un franc succès et arrivait en écho à la journée organisée en 2009 sur le thème « Adolescence aux risques de l'addiction : sur quoi butent les professionnels? ». De cette journée avaient émergé des idées, des questionnements qui ont guidé le travail de nos prédécesseurs à la plateforme jusqu'à l'aboutissement de la brochure en 2015. La journée de 2015 a offert plusieurs focus sur les spécificités de la consommation à l'adolescence et de ce qu'elle implique en terme d'accompagnement. Des ateliers ont traité de quelques thèmes phares de la brochure (aide contrainte, intervention avec les familles et phénomène d'exclusion dans les prises en charge). Nous avons aussi découvert avec enthousiasme que ce document est un point de référence pour une association de soutien aux personnes dépendantes du Tessin, qui a ouvert en 2015 une consultation spécifique pour les jeunes consommateurs et leur famille.

Quant à la plateforme, le moment était venu de faire le point et de se fixer de nouveaux objectifs après un projet aussi mobilisateur que celui de la brochure. Le choix a été fait pour cette année de privilégier avant tout l'échange de pratiques et d'expériences entre les membres de la PF autour de différentes thématiques émergentes notamment du traditionnel « tour des régions ». La question de la promotion des liens entre les professionnels qui travaillent en première ligne avec les adolescents (les enseignants, les infirmières scolaires, etc) et les professionnels spécialisés dans l'accompagnement de jeunes consommateurs a été abordée. Une autre thématique relevée a été le rôle et l'impact

des interventions policières en milieu institutionnel. Un groupe de travail, réunissant des représentants de l'ensemble des acteurs concernés par ces interventions, a été mis en place par le GREA parallèlement à la PF. De nombreuses thématiques entourant les jeunes consommateurs telles que la médication, l'insertion ou la réinsertion professionnelle, les diagnostics HP ou THADA sont soulevées au sein de la PF et pourront être approfondies. La richesse et la diversité de ces échanges interdisciplinaires font la force de la Plateforme Adolescents qui, nous tenons à le rappeler, se veut non seulement romande mais également interdisciplinaire. Par ailleurs, tout professionnel en lien avec des adolescents ou jeunes adultes qui souhaite échanger est le bienvenu.

PLATEFORME ALCOOL

Coordination : *Rose-Marie Notz, Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Lausanne*

Composée de 20 membres, représentant les 6 cantons romands et la partie francophone du canton de Berne, la Plateforme Alcool s'est réunie 4 fois en 2015. Un des aspects enrichissant de cet espace est l'échange de bonnes pratiques, d'outils et de réflexions dans les divers domaines de compétences de ses participants.

Cette année nous avons abordé les thèmes suivants :

- la révision de la loi sur l'alcool ;
- la Semaine Alcool ;
- la Campagne OFSP « Combien ? » ;
- les enfants de parents dépendants ;
- la Journée Alcool 2016 sur le thème de la famille.

Un sous-groupe s'est constitué autour de la question de l'abus de substance chez la personne âgée. Il s'est réuni plusieurs fois et a organisé une rencontre avec le réseau élargi dans le but d'évaluer les besoins non couverts et/ou à développer (Pro Senectute, Soins à domicile, EMS, Espaces proches, etc.). Il en ressort qu'il faut compléter l'inventaire de l'existant et favori-

LES PLATEFORMES

ser l'émergence d'un pôle de compétences avec éventuellement l'organisation de formations ou de lieux de réflexion autour de ce thème d'actualité encore peu couvert de manière transverse. En abordant la question des personnes âgées sous l'angle humaniste, on trouve un consensus de tous les partenaires autour de la notion de « risques » plus que de celle « d'addiction » en tant que tel qui reste l'apanage des spécialistes.

Pour 2016, la plateforme va poursuivre ses rencontres en appuyant deux sous-groupes : celui sur les aînés qui approfondira ses réflexions et un nouveau qui devrait voir le jour autour de la question des violences domestiques en lien avec l'alcool.

FONCTIONS DIRIGEANTES

Coordination : *Frédéric Richter, GREA, Lausanne*

Une nouvelle plateforme est née en 2015 au GREA. Il s'agit de la Plateforme Fonctions dirigeantes. Une telle plateforme existe depuis longtemps chez notre partenaire alémanique, le Fachverband Sucht. Cette PF a pour objectif d'échanger autour des questionnements rencontrés par les directions d'institution. Elle a été initiée en collaboration avec la CRIAD.

La Plateforme Fonctions dirigeantes s'est réunie à quatre reprises en 2015, une douzaine de personnes y ont participé par séance. Les thèmes qui ont été abordés concernent entre autres : la question du risque et de la responsabilité pour les fonctions dirigeantes, les dispositifs cantonaux et leur évolution ou encore l'avenir de nos modèles d'intervention.

PLATEFORME GENRE ET DÉPENDANCES

Coordination : *Valérie Dupertuis, Rel'ier, Lausanne*

La Plateforme Genre et Dépendances s'est réunie à trois reprises. Dans la continuité de nos activités, les participant-e-s ont partagé leurs connaissances et expériences sur différentes problématiques en lien avec les addictions, dans une perspective genre. Les deux premières séances de la plateforme ont porté sur la brochure « Femme et addictions » éditée par la Fondation Neuchâtel Addiction, en 2013. Cette brochure présente différentes thématiques et propose des informations et pistes de réflexion dans une perspective genre ; elle est complétée par des adresses ciblées en lien avec les thématiques abordées. La plateforme s'est intéressée à la possibilité d'utiliser le travail existant, de l'adapter si nécessaire et de publier tout ou

partie de cette brochure avec les adresses spécifiques à chaque canton. Les membres de la PF ont été sollicité-e-s pour donner leur avis sur le contenu de la brochure, estimer son intérêt pour chaque réseau cantonal ainsi que recueillir les avis des femmes concernées à l'aide d'un questionnaire. Une dizaine de professionnel-le-s ont exprimé leur avis ainsi que plusieurs femmes concernées. Actuellement, des réflexions sont en cours sur une éventuelle suite à donner à ce projet.

Pour la dernière séance de l'année, la parole a été donnée à une travailleuse sociale de proximité sur le thème « Apport de l'approche genre dans l'accompagnement de jeunes femmes et de jeunes hommes dans le cadre d'une permanence sociale à Vevey ». Cette séance a été l'occasion d'échanger sur les pratiques professionnelles entre participantes.

PLATEFORME GOUVERNAIL

Coordination : *Catherine Dorthe, REPER, Fribourg*

En 2015, la Plateforme Gouvernail, du nom du programme dont elle est issue, s'est réunie quatre fois. Elle vise trois objectifs généraux :

1. La diffusion de formations continues
2. La coordination avec le programme « Gouvernail »
3. L'organisation de rencontres et d'échanges

Les participants de la plateforme sont tous utilisateurs du programme « Gouvernail ». Ils proviennent des cantons romands et de la Berne francophone et travaillent dans des foyers résidentiels et non résidentiels pour adolescents, AEMO, centres ORIF, classes relais et MATAS, SEMO et PREFO. Ils sont régulièrement confrontés à « des conduites à risque » touchant les adolescents, notamment dans le domaines des addictions : consommation excessive de psychotropes ou d'écrans, hyperconnectivité, violences, etc.

En 2015, le concept s'est affiné : de Plateforme Conduites à risque chez les jeunes, elle est devenue Plateforme Gouvernail afin de remettre au centre le programme dont elle fait partie. Ensuite, chaque intervention d'un spécialiste est désormais complétée par des liens avec les fiches du programme « Gouvernail », pour montrer aux utilisateurs comment chaque fiche peut être adaptée aux thématiques liées à l'adolescence. Enfin, les plateformes ont désormais un thème annuel attribué, choisi parmi les 4 thématiques du programme « Gouvernail » (la santé, la prise de risque, la résolution de problème, le sens à la vie).

En 2015, la plateforme a porté sur la résolution de problèmes et les séances ont eu comme titres :

- Comment « Gouvernail » permet d'aborder le sujet du cannabis sans en parler, avec Catherine Gex du CAP Levant ;
- Enfants de parents dépendants : quelques outils et liens avec « Gouvernail », avec Carole Moix Wolters de la FVA ;
- Quelles pistes sur la question des écrans ? : Liens avec « Gouvernail » et présentation de l'outil « In medias : au cœur du dialogue », avec Nathalie Arbella du GREA ;
- Présentation de l'utilisation de « Gouvernail » au sein de l'ORIF de Sion – Implémentation de l'outil et expérimentation au quotidien. Ce sont les utilisateurs qui nous ont demandé à tester des fiches. C'est donc avec plaisir que la dernière plateforme de l'année a été animée par des éducateurs de l'ORIF de Sion, utilisateurs chevronnés du programme depuis plusieurs années.

La participation à la plateforme a été fluctuante, mais en tout, 30 personnes ont pu profiter de cet espace d'échanges et de formation. Nous avons déjà pu faire les constats suivants :

- les utilisateurs de longue date et ceux plus récents ont des besoins différents. C'est pourquoi nous avons modifié le contenu de la plateforme comme expliqué ci-avant.
- le calendrier de chacun ne permet pas toujours d'assister à une réunion. Ainsi pour 2016, nous ne prévoyons que 3 séances.

Cette plateforme a encore de beaux jours devant elle, au vu des retours très positifs des participants. Par contre, restons attentifs aux besoins divers des utilisateurs. Le programme « Gouvernail » vit aujourd'hui un second souffle grâce au fait que son Comité de Pilotage comprend désormais un délégué cantonal pour chaque canton romand. La plateforme suit ce changement de cap tranquillement mais sereinement.

PLATEFORME JEU EXCESSIF

Coordination : Coralie Zumwald, Centre du Jeu Excessif, Lausanne, et Gwenaëlle Sidibé, Rien ne va plus, Genève

La plateforme s'est réunie à trois reprises en 2015. La première rencontre a visé un échange de pratiques entre participants autour des outils utilisés dans les activités de prévention liées au jeu excessif et aux écrans (ateliers de sensibilisation, campagnes d'information, flyers divers, etc.). Cet échange s'est fait en

lien avec l'élaboration d'un kit prévention par le Programme Intercantonal de Lutte contre la Dépendance au Jeu (PILDJ), permettant de regrouper les projets du réseau pour offrir des opportunités transverses. Les deux séances suivantes ont été consacrées à une discussion sur l'état des pratiques de collaboration avec les opérateurs de jeux (casinos et loterie). Selon les cantons, les partenariats vont du simple échange d'information avec la mise à disposition de brochures, à l'accompagnement des clients lors d'une levée d'exclusion, en passant par la formation des employés des lieux de jeu. Les opportunités (détection précoce) et limites (risque d'instrumentalisation) de ces collaborations ont été mises en évidence.

Plusieurs autres sujets ont été mis en discussion :

- un contrat de soutien des personnes désirant limiter ou arrêter leur pratique des loteries électroniques (appelé « accord de protection »), actuellement à l'essai dans les cantons de Vaud et Genève ;
- la publicité des opérateurs concernant le jeu d'argent ;
- la terminologie francophone du jeu excessif dans le nouveau DSM-5 : quelle traduction la plus adaptée pour « Gambling Disorder » ? La plateforme, tout comme les autres réseaux francophones, privilégie le terme de « trouble lié aux jeux d'argent » ou « trouble lié à la pratique des jeux d'argent » ;
- et bien évidemment la révision de la loi sur les jeux d'argent, avec l'éclairage de Jean-Felix Savary. Une coalition des milieux de prévention s'est formée pour défendre les besoins en matière de prévention (financement et commission consultative d'experts notamment).

PLATEFORME NIGHTLIFE

Coordination : Kim Carrasco, Rel'ier, Lausanne

La Plateforme Nightlife est composée d'une vingtaine de professionnels représentant des structures de prévention et de réduction des risques en milieu festif de tous les cantons romands, ainsi que des instituts de recherche ou de coordination. En 2015, les membres de la plateforme se sont réunis à trois reprises. Ces rencontres ont permis de renforcer les liens entre les professionnels et d'échanger sur les actualités et les enjeux aux niveaux cantonal, régional et national. Ces séances ont également permis de contribuer au développement de différents projets nationaux.

LES PLATEFORMES

Une formation nationale pour les pairs, le 18 avril à Berne, organisée dans le cadre d'un partenariat national entre Infodrog et les associations professionnelles, a été appréciée pour la richesse des interventions et les échanges entre pairs de différentes régions. A noter les discussions riches et parfois controversées entre la prévention et la réduction des risques dans le milieu festif. La journée nationale Safer Nightlife Suisse, le 24 septembre à Lausanne, avec la représentation de plus d'une centaine de professionnels de toute la Suisse et d'ailleurs fut également un moment fort de l'année. Cette journée a porté sur le thème de la diversité de la vie nocturne avec des présentations de sociologues, de chercheurs, de politiciens et de DJs. Des ateliers ont permis d'approfondir différents thèmes, comme les nouvelles substances psychoactives ou l'analyse de substances. La réflexion sur la réalisation d'une brochure Nightlife s'est poursuivie avec comme objectif de servir de référentiel pour les professionnels et d'argumentaire pour les partenaires en matière d'intervention en milieu festif.

Les liens avec les partenaires nationaux ont été renforcés, une dynamique à maintenir et encore élargir. Une rencontre annuelle de coordination nationale est envisagée pour 2016, malgré une incertitude subsistant sur le financement des structures nationales.

PLATEFORME PRÉVENTION

Coordination : Valérie Wenger Pheulpin, Drop-in, Neuchâtel, et René-G. Zaslowsky, Addiction Jura, Delémont

Les membres de la Plateforme Prévention se sont réunis à cinq reprises en 2015. Ce sont des professionnels en provenance de tous les cantons romands et du Jura bernois qui la composent.

Cette année, pour une séance extra-muros, nous avons répondu à l'invitation de notre collègue de Santé bernoise et nous nous sommes rendus à Bienne pour une visite de la médiathèque bilingue du service, à disposition des personnes et institutions bernoises. Lors de cette intéressante rencontre articulée autour de l'utilisation des outils de prévention de l'usage excessif des médias électroniques, une présentation du site www.cybersmart.ch destiné aux personnes relais de prévention et une information exhaustive sur le projet « In medias » nous ont été données. Nous avons aussi participé à un atelier d'identification des préoccupations ambiantes lorsque la question des médias électroniques est abordée en soirée d'information pour des parents par exemple. Les autres thématiques de

l'année ont traité des publics suivants : parents dépendants, acteurs promoteurs de « rites de passage » lors de l'accès des jeunes à la majorité, adolescents sous l'angle de la prise en compte ou non du genre, populations migrantes.

Pour chacun de ces sujets, la question de la prévention des conduites à risques, notamment de l'usage excessif et de l'addiction, suppose au minimum la mise en commun de réflexions si ce n'est de moyens au niveau opérationnel entre les différents professionnels concernés par un même public cible. Lors de nos discussions, nous constatons cette forte tendance à des constructions communes ou complémentaires de la part des professionnels. Dans ce contexte qui peut parfois créer des tensions au niveau intra ou interinstitutionnel, ces moments d'échanges libres que permet la plateforme sont très appréciés des participants qui repartent souvent avec des éléments de réponses ou de réflexion et de nouvelles références à faire fructifier et valoir dans leur contexte professionnel. Ainsi, même si les thématiques semblent parfois un peu éloignées des pratiques de l'un ou l'autre des membres de la plateforme, la découverte ou l'analyse des processus mis en œuvre pour les traiter sont profitables à tous. C'est en s'attachant à cette notion de transversalité de la prévention au sein de divers publics que les membres de la plateforme souhaitent poursuivre leur modeste activité au sein du GREA.

PLATEFORME PRISONS

Coordination : Nicolas Peigné, Hôpitaux Universitaires, Genève

Il n'y a pas eu de Plateforme Prisons en 2015, pour des raisons d'organisation et de disponibilité. Malgré cela, les participants sont restés en contact. Nous avons proposé de doubler la coordination afin de faciliter les échanges et l'organisation. Georges Gottignies, adjoint à la direction, Fondation Le Levant à Lausanne, s'est naturellement proposé et a rejoint la coordination début 2016. Ceci permettra assurément de donner un nouveau souffle à cette plateforme à laquelle chacun a pu réitérer son soutien.

La Plateforme Prisons est et restera un moment d'échange informel, de partage d'informations et de discussions sur les pratiques professionnelles. Ce groupe est ouvert à tous les professionnels gravitant dans l'univers carcéral et le champ des addictions, qu'ils soient du domaine associatif, pénitentiaire, social ou encore de la santé.

PLATEFORME RÉDUCTION DES RISQUES

Coordination : *Christophe Al Kurdi et Sophie Arnaud, Rel'ier, Lausanne*

La plateforme s'est réunie quatre fois en 2015. Ces séances ont été surtout l'occasion pour les participants d'échanger sur leurs pratiques, de présenter de nouveaux projets et de transmettre des informations et questionnements au groupe. Ces derniers se sont matérialisés sous la forme de séances thématiques.

C'est ainsi, que deux séances consacrées à la thématique du logement ont vu le jour. La première journée s'est déroulée à Bienne avec la présentation et la visite de l'association Casanostra. Cette association propose des solutions d'habitation assistée et se présente comme une institution de gestion immobilière à caractère social. Pour la deuxième séance, deux présentations sont venues nourrir la réflexion. Ainsi, on a pu constater que La Tuille, hébergement d'urgence à Fribourg, visait une véritable réinsertion par le logement. La présentation du Rôtillon, dernier établissement psychosocial de Lausanne, a permis de se rendre compte de la capacité d'adaptation dont doit faire preuve un établissement pour répondre au mieux aux besoins de ses bénéficiaires. C'est pourquoi, des solutions de logements accompagnés ont été mises sur pied, car certaines personnes expriment une réelle difficulté à vivre en communauté. Les membres de la plateforme ont eu l'occasion de constater que des projets innovants en matière de logement pour les populations les plus précaires existaient notamment en France et que différents projets se mettaient en place en Suisse Romande.

Les structures de la PF ont organisé, pour la deuxième année consécutive, des événements pour la campagne « Support. Don't punish. » du 26 juin. Comme en 2014, des photos ont été prises. De plus, une page Facebook de la campagne au niveau Suisse a été créée. Elle est régulièrement mise à jour. La radio FM-R, radio communautaire soutenue par le Rel'aids, a réalisé une série de micros-trottoirs dans le cadre de la campagne.

PLATEFORME TRAVAIL SOCIAL HORS-MURS (TSHM)

Coordination : *Adrien Oesch, REPER, Fribourg*

En 2015, la Plateforme Travail social hors-murs (TSHM) a organisé 4 rencontres d'une journée, à Carouge, Lugano, Monthey et Lausanne, dans des institutions qui développent des offres de travail social de rue.

Ces rencontres sont organisées selon un rouage précis. Une première partie consiste à découvrir l'institution qui accueille la plateforme, suivie par une deuxième partie lors de laquelle les informations diverses sont échangées et discutées, et les éventuelles décisions concernant la plateforme et ses activités prises. L'après-midi est consacrée à une réflexion et un échange autour d'une thématique parmi celles qui ont été proposées et choisie par les membres de la plateforme en début d'année. Cet échange est préparé et animé par les TSHM qui accueillent la plateforme.

En 2015, la plateforme latine des TSHM a ainsi débattu de 4 thèmes différents :

- les séjours de rupture,
- la violence verbale et physique des usagers,
- le vivre-ensemble,
- les exigences de résultats face aux besoins des plus cabossés.

Le côté informel de ces journées, comme le repas de midi, est également primordial, puisqu'il permet aux membres de la plateforme de poursuivre les échanges et de tisser des liens privilégiés entre eux. L'objectif est de permettre aux TSHM de la Suisse latine de se rencontrer et de pouvoir échanger et réfléchir en profondeur sur leur pratique respective et leur identité professionnelle, ainsi que de promouvoir une mise en oeuvre du travail social hors murs qui soit respectueuse de ses fondements éthiques et de ses principes de travail.

Parallèlement à ces journées, la plateforme a poursuivi en 2015 la réalisation d'un référentiel de pratique auto-déterminé initié en 2011. Ce processus est porté par un groupe de travail composé de membres de la plateforme et accompagné par un enseignant HES pour la dimension méthodologique, dans une dynamique d'aller-retour entre le collectif élargi de la plateforme et le collectif plus restreint du groupe de travail. Une communauté d'intérêts regroupant ce groupe de travail, des institutions employeurs de TSHM, le GREA et la HETS-Genève s'est également formée autour de ce chantier. En 2015, le groupe de travail s'est attelé à la phase rédactionnelle du référentiel. Cet ouvrage est quasiment terminé et devrait être publié courant 2016.



L'INVITÉE

Astrid Wüthrich, cheffe de projet, Office fédéral de la santé publique (OFSP)

LA NOUVELLE STRATÉGIE NATIONALE ADDICTIONS MISE SUR LES COOPÉRATIONS ET L'INTERVENTION PRÉCOCE.

La politique en matière d'addiction est un champ dynamique confronté à des défis sans cesse nouveaux. Dans le cadre de l'agenda « Santé2020 », l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a élaboré, en collaboration avec ses partenaires, la Stratégie nationale Addictions.

LES ADDICTIONS – CONDITION HUMAINE

La politique en matière d'addiction est un champ dynamique confronté à des défis sans cesse nouveaux, comme les modèles de comportement et les tendances de consommation. C'est ainsi que l'Europe, après avoir été essentiellement touchée par l'alcoolisme au XIX^e siècle, a connu l'avènement de la cigarette au moment de la Première Guerre mondiale, avant de se trouver confrontée aux scènes ouvertes de la drogue et aux personnes dépendantes de l'héroïne dans les années 1980 et 1990, problème qui a d'ailleurs, à l'époque, largement préoccupé la population, la politique, les médias et les spécialistes.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'image d'immoralité qui collait à la consommation de drogue a, en partie, été remplacée par la perception que l'addiction constitue une maladie complexe – impliquant des facteurs biologiques et psychosociaux – et que les personnes qui en souffrent ont besoin d'être aidées.

L'ÉVENTAIL DES MODES DE CONSOMMATION ET DES SCHÉMAS DE COMPORTEMENT

Un grand nombre de personnes consomment des substances psychoactives, pratiquent des jeux d'argent, utilisent internet et des smartphones ou prennent des médicaments qui leur ont été prescrits ou qu'ils ont achetés de leur propre chef. La plupart de ces personnes ont un comportement à faible risque et ne constituent un danger ni pour eux-mêmes ni pour autrui. Certains, par contre, prennent des risques ou perdent le contrôle de leur consommation ou de leur comportement.

La Stratégie nationale Addictions établit une distinction entre les modes de consommation ou les schémas de comportement en fonction de leur intensité et des risques qu'ils présentent pour la personne et pour la société :

- « comportement à faible risque » ;
- « comportement à risque » (comportement excessif, comportement chronique et le comportement inadapté à la situation) ;
- l'addiction.

UN CADRE GLOBAL POUR UNE PRISE EN CHARGE COHÉRENTE

La Stratégie nationale Addictions constitue un cadre global d'orientation et d'action qui permettra à la Confédération, aux cantons et aux autres acteurs concernés de développer des solutions de manière conjointe, et de les mettre en œuvre de manière coordonnée. Elle s'inspire de l'expérience acquise dans le cadre de la politique menée jusqu'ici par la Confédération, qui s'est essentiellement articulée ces dernières années autour des drogues illégales, avec le Programme de mesures en vue de réduire les problèmes de drogues (ProMeDro), qui définit les objectifs de la politique suisse en la matière ; et les substances légales, avec les Programmes nationaux de prévention en matière d'alcool et de tabagisme (PNA et PNT), dans lesquels sont regroupées toutes les mesures destinées respectivement à la prévention en matière d'alcool et au renforcement de la prévention du tabagisme.



IDÉES DIRECTRICES - PROMOUVOIR UN CADRE FAVORABLE À LA SANTÉ

La Stratégie nationale Addictions veut avant tout prévenir les conséquences négatives pour l'individu et pour la société dans son ensemble et, si possible, les éviter. L'approche choisie n'est toutefois pas celle des interdictions tous azimuts, mais celle de l'apprentissage qui doit permettre aux individus de se comporter face à des risques potentiels et de prendre leur responsabilité envers eux-mêmes et envers autrui.

Tous les jours, nous avons la preuve que cela est la bonne méthode. La grande majorité de la population maîtrise sa consommation et son comportement. 9 personnes sur 10 boivent de l'alcool et la plupart le font avec modération. Le nombre de fumeurs diminue régulièrement et nous constatons aussi que de nombreuses personnes ont fait l'expérience du cannabis sans avoir développé de problèmes graves. Mais ce n'est pas facile pour tout le monde. Certains, en raison de leur prédisposition ou de leurs conditions de vie, sont plus vulnérables. A nous de leur apporter un soutien précoce avant l'apparition de problèmes.

LE RÔLE DES PROFESSIONNELS

Les addictions présentent un défi de société qu'aucun groupe de spécialistes ne peut résoudre en faisant cavalier seul. C'est pourquoi des acteurs provenant des domaines des soins et de la prévention, des thérapies sociales et du travail social, de l'intégration professionnelle, de la justice, de la police et de bien d'autres domaines font partie d'une prise en charge qui corresponde aux besoins des personnes dépendantes.

Dans ce réseau d'acteurs, les professionnels des addictions jouent un double rôle prépondérant: d'une part, ils prennent en charge et soutiennent directement les personnes concernées. D'autre part, ils sont censés mettre en place des coopérations avec des professionnels d'autres domaines. La création de ces coopérations diverses et dynamiques nécessite un éventail vaste de compétences au-delà de la pratique professionnelle au sens strict incluant des compétences de communication, la volonté du partage des connaissances, et – avant tout – une position forte et commune des professionnels vers l'extérieur.

LES FORMATIONS

LE GREA PROPOSE DES FORMATIONS DANS LE DOMAINE DES ADDICTIONS DEPUIS PLUS D'UNE VINGTAINNE D'ANNÉES EN PARTENARIAT AVEC LA CONFÉDÉRATION. LES FORMATIONS DU GREA SONT CENTRÉES SUR LA PRATIQUE ET PRIVILÉGIENT L'INTERDISCIPLINARITÉ.

En automne 2015 a eu lieu la 8e édition de la formation de base en addictions pour les professionnels occasionnellement en contact avec des personnes présentant des problèmes d'addiction, portant ainsi à 114 le nombre de personnes formées depuis l'automne 2011, date de la première édition.

Le programme 2015 était composé de 17 modules qui ont réuni 199 personnes :

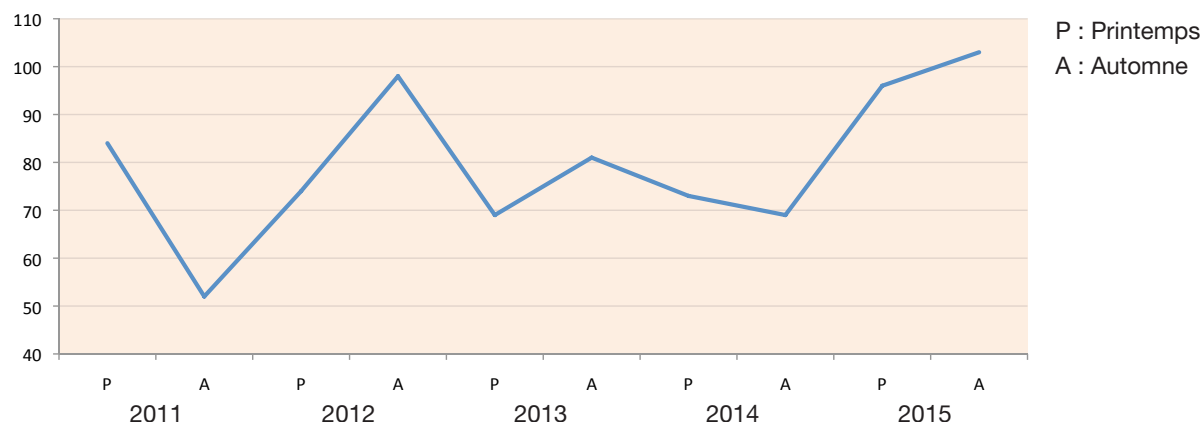
PRINTEMPS 2015

- L'hypnose, un outil utile à l'accompagnement
- Comprendre et travailler avec les adolescents consommateurs
- Entretien Motivationnel (niveau 2)
- Travailler avec les émotions dans le suivi des usagers
- Formation de base en addictions
- Animer un atelier de dialogue philosophique sur les addictions
- Entretien motivationnel (niveau 1)
- Apports de l'art-thérapie dans le travail des histoires de vie (annulée)
- La prévention de la rechute basée sur la pleine conscience

AUTOMNE 2015

- Accompagner les parents dépendants et leurs enfants
- Introduction au programme de prévention de la rechute basée sur la pleine conscience (MBRP)
- Amour, sexualité et dépendances
- Formation de base en addictions
- Alcochoix+, un programme de consommation contrôlée d'alcool
- Adolescences et consommation de substances : quelles interventions possibles ? (annulée)
- Modes de consommation et risques associés
- Formation de base en alcoologie

PARTICIPATION AUX FORMATIONS GREA 2011 - 2015 (PAR SEMESTRE)



FORMATIONS SUR MESURE ET INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

Les formations sur mesure et les interventions extérieures ont été les suivantes :

- « Alcochoix+ et la consommation contrôlée » à l'attention de la Fondation Phénix à Genève, les 25 et 26 septembre 2015 (24 personnes)
- 7 sessions de formation d'une heure sur le thème « Addictions et travail » à la demande de Dupont SA, le 29 septembre 2015, le 1er et le 6 octobre 2015 en collaboration avec Addiction Suisse sur les sites de Meyrin et du Grand Saconnex, Genève (près de 115 personnes)
- « Sensibilisation à la problématique des addictions : l'utilisation excessive des écrans » à la demande de l'IFFP, le 12 novembre 2015 à Renens (9 personnes)
- 10 matinées de formation sur le thème « Sensibilisation à la problématique addictive dans la pratique des entretiens conseils » à l'attention de l'Office cantonal de l'emploi de Genève et en collaboration avec Argos et Rel'ier, du 7 septembre au 17 décembre 2015 (151 personnes)

CONFÉRENCES, COLLOQUES ET JOURNÉES PUBLIQUES

Plusieurs conférences, colloques et journées publiques ont été organisés :

- Journée publique sur le thème « Adolescents et consommations : regards croisés », le 21 avril 2015 à Lausanne. Cette journée a réuni 173 participants.
- AG et colloque de printemps « Identités, partenariats et financements », le 11 juin 2015 à Neuchâtel (36 personnes)
- Journée COROMA-CRIAD-GREA « Vieillesse de la population toxicodépendante », le 12 novembre 2015 à Yverdon-les-Bains (55 personnes)
- PAC plus sur le thème « Alcool au volant : prévention, prise en charge et traitement, les défis de Via Sicura », le 25 novembre 2015, à Lausanne (34 personnes)

INTERVENTIONS DANS LES HES

En tant qu'association professionnelle, le GREA se doit de nourrir les contenus de base dans la formation initiale des futurs professionnels du champ socio-sanitaire. Pour ce faire, le GREA reçoit plusieurs mandats des hautes écoles (Vaud, Fribourg, Valais), soit pour les enseignements, soit pour l'accompagnement des mémoires qui traitent des addictions. Il contribue également aux formations universitaires, notamment à Neuchâtel, Fribourg, Besançon et Paris.



JOURNÉE COROMA - CRIAD - GREA 2015

« VIEILLESSE DE LA POPULATION TOXICODÉPENDANTE »

12 NOVEMBRE 2015
LAUSANNE



COUP DE PROJECTEUR

LE COUP DE PROJECTEUR MET EN LUMIÈRE UN TEMPS FORT, UN ÉVÈNEMENT INATTENDU OU UNE RÉFLEXION NÉE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE. EN 2015, LE COUP DE PROJECTEUR ANALYSE LA COMPLEXITÉ DE DEUX TEXTES DE LOIS SUR L'ALCOOL REJETÉS EN DÉCEMBRE ET ATTIRE AUSSI L'ATTENTION SUR LE TRAVAIL DE PERSUASION, TOUJOURS PLUS ARDU ET SPÉCIALISÉ, DES PROFESSIONNELS.

A croire que les Parlementaires s'étaient donnés le mot en cette fin d'année 2015 pour traiter, en même temps, deux dossiers sensibles liés à l'alcool. La révision de la loi sur l'alcool entame son dernier round après trois ans de travaux alors que l'initiative sur le coma éthylique inaugure le début du traitement en plénum. Autant dire que la tension atteint son maximum car si la première est adoptée en l'état, elle sacrifie la prévention sur l'autel de la libéralisation du marché. Quant à la deuxième, son approbation offre un blanc seing à toutes les dérives de l'assurance maladie en introduisant la notion de la faute.

Le plus inquiétant avec ces deux textes, à part leur simultanéité au Parlement, réside dans leur refus commun de la complexité. Les deux proposent des solutions beaucoup trop simplistes pour des questions si complexes. Ils parlent alcool, mais ne s'intéressent pas aux problèmes que pose l'alcool, ou que si peu.

Loin des préoccupations centrales de la santé publique et des dégâts sociaux qui peuvent accompagner la consommation d'alcool, ces textes sont avant tout des symboles de déni de la réalité de la dépendance. Par contre, ils prennent bien en compte la santé financière des grands distributeurs, des agriculteurs et du portemonnaie du citoyen lambda. Ce n'est pas un hasard si la loi sur l'alcool est de la compétence du Département fédéral des finances et que l'initiative sur le coma a été amenée par un parti qui a fait du refus de la solidarité son principal cheval de bataille.

Les textes, bien que porteurs de réformes nécessaires, n'ont que rarement tenu compte des aspects sociaux et sanitaires alors qu'ils le prévoyaient à l'origine. C'est donc aussi un processus malhonnête qu'il faut dénoncer : portés par des considérations sociétales légitimes, ils se sont transformés en coup de pouce à l'économie, ou en machine à exclure les personnes dans le besoin. Plus saugrenu encore, et c'en est même cocasse, la réforme de l'alcool a touché au graal environnemental. La production d'alcool deve-

nant, l'espace d'une session parlementaire, un facteur déterminant pour sauver un trésor de nos vergers : les arbres à haute tige. Les Verts et une frange des paysans suisses ont en effet empoigné la loi sur l'alcool sous son versant écologique pour sauver poiriers, pruniers et autre damassiniers en voie de disparition.

La qualité de ces débats n'est pas un bon signe. Ces deux objets déclarent une chose, tout en faisant son contraire. Ce n'est pas sain pour la démocratie si une loi sur l'alcool doit avant tout promouvoir la consommation d'alcool au lieu de la prévention. Il n'y a aucune peur à avoir un débat politique et social sur la légitimité de la prévention, sur les coûts du traitement, ou des limites de la solidarité. Ces questions doivent être tranchées par la population, souvent assez sensibles à nos arguments par ailleurs. Par contre, il faut dénoncer ce double discours, qui déclare vouloir faire une chose et en fait une autre.

Nous devons donc retourner vers plus de clarté et nous battre contre les artifices de communication de certains stratèges, oeuvrant pour des intérêts particuliers. Le rôle de notre association est de ramener à chaque fois l'intérêt de la société dans son ensemble, et la nécessaire humanité qui nous lie tous dans un destin commun. La révision de la loi sur l'alcool (voir page 24) s'est transformée en une loi fourre-tout où chacun a tenté de tirer la couverture à soi sans réfléchir au fond du problème. Le problème, c'est que l'alcool en Suisse est encore trop bon marché, qu'il est accessible et que sa promotion est diffuse, que les jeunes se l'approprient sans être inquiétés et qu'il cause des dommages conséquents à la société.

La loi est devenue un gloubi-boulga indigeste et, à force, tous ceux qui ont cru la défendre ont avalé des couleuvres. Personne n'a rien obtenu. A ces côtés, l'initiative sur le coma éthylique (voir page 24) est d'une pâleur déconcertante, mais sa simplicité la rend d'autant plus redoutable. Nul ne peut prédire ce qui se serait passé si le peuple avait dû se prononcer sur le



message de punir les personnes intoxiquées à l'alcool et entériner le principe de la faute. Ce qui est certains malheureusement, c'est que des parlementaires et/ou des caisses-maladie reviendront à la charge avec ce genre de position, quelle concerne l'alcool, le sucre, la graisse ou le tabac. N'oublions pas non plus que lors de son premier passage en commission (de la santé) en 2010, cette initiative a été plébiscitée : 16 voix pour une entrée en matière et 8 contre. Ce combat contre l'obscurantisme et le refus de la complexité, nous allons donc continuer à le mener. Mais savourons tout de même une victoire d'étape.

La double victoire est belle à quelques jours de Noël (17 et 18 décembre). Elle est d'autant plus savoureuse pour les professionnels des addictions et de la santé qu'elle est inédite. David contre Goliath, les professionnels ont réussi un véritable coup de force car ils ont gagné dans un contexte morose et face à la majorité numérique. Ils ont su passer des alliances avec les forces pragmatiques de ce pays, en prise avec le réel, en premier lieu les villes et les cantons.

Ils ont convaincu avec leurs arguments dans leur domaine de compétences mais aussi sur des questions qui ne sont pas de leur spécialité première : l'industrie, l'économie, les impôts. L'union et la synergie entre tous les acteurs concernés ont fait pencher la balance. Les liens tissés de part et d'autre de la Suisse, au Parlement, jusqu'en commission préparatoire, sans omettre le travail de persuasion de tous les instants, au sein des associations, dans les bureaux des administrations et auprès des médias, vecteurs incontournables du débat d'idées.

S'unir, réseauter et relayer les soutiens ne suffira pourtant pas. A l'heure du tout globalisé, les professionnels des addictions ont compris qu'ils doivent ouvrir leurs antennes face à un monde toujours plus concurrentiel entre les domaines et aussi toujours plus cruel au vu des économies futures annoncées. Il faut trouver de nouveaux équilibres, de nouveaux consensus, dans un pays qui penche de plus en plus à droite. Notre discours doit s'y adapter, pour savoir défendre l'essentiel. L'année 2015 nous montre cela : pour gagner, il faut aller sur les terres des fossoyeurs de la prévention. Il faut défendre avec vigueur les droits humains, la paix sociale et la santé. Il faut rivaliser d'ingéniosité, de créativité pour répondre simplement aux provocations de toutes sortes. Conquérir sans détruire et dans le respect. Et bien sûr, toujours renouveler l'énergie de le faire.



Les six partenaires de la « Coalition pour une politique alcool responsable »

LES PROJETS

LES PROJETS SONT DES ACTIVITÉS QUE LE GREA MET EN ŒUVRE SUR MANDAT DE SES PLATEFORMES, DE SON COMITÉ OU DE SES PARTENAIRES EXTERNES.

ALCOCHOIX+

Coordination : Célestine Perissinotto

Le programme Alcochoix+ a connu une fin d'année réjouissante. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a validé, en décembre 2015, notre demande d'adaptation proposée par le Groupe de pilotage du GREA et ses partenaires québécois et français. Cette adaptation du programme va dans le sens d'un élargissement des publics cibles et d'un renforcement de la promotion. Il répond aux priorités stratégiques du PNA 2015. Une première mouture avait été rejetée en 2014.

Alcochoix+ est un programme de consommation d'alcool contrôlée. Proposée depuis 2008 dans une quinzaine de centres de Suisse romande, il s'adresse avant tout aux buveurs excessifs. Ces derniers, coachés par des professionnels, apprennent à calculer et fixer eux-mêmes leur consommation (quantité, fréquence ou cadre).

L'adaptation et le renforcement promotionnel d'Alcochoix+ visent à élargir le public cible vers le bas-seuil, les jeunes et les alcoolodépendants, et à créer de nouveaux canaux de diffusion. Pour les alcoolodépendants, atteints déjà aujourd'hui de manière partielle, il s'agit d'articuler encore davantage Alcochoix+ pour ce public spécifique et de combler les lacunes. Quant à la promotion, elle doit donner une nouvelle impulsion aux professionnels actuels et potentiels qui pourraient déclencher l'intérêt pour ce programme auprès de nouveaux usagers.

Cette adaptation est réalisée dans l'espace francophone, ce qui va aussi redynamiser nos liens avec nos partenaires français, belges et québécois. Une nouvelle structure a été mise sur pied pour favoriser cette collaboration, le CIFA (Consortium International Francophone sur les Addictos). Elle vise à permettre à plusieurs pays de collaborer ensemble sur le même projet, tout en bénéficiant des productions de chacun. Cela permet de soulager les préoccupations en termes de droits, de diffusion et autres. Une expérience passionnante de collaboration qui s'annonce et qui ne peut que renforcer les liens à l'intérieur de la francophonie. Le GREA coordonnera les travaux en Suisse. Les travaux d'adaptation vont commencer au début de l'année 2016.

ACADÉMIE DES DÉPENDANCES 2016

Coordination : Célestine Perissinotto

Après trois ans d'absence, l'Académie des Dépendances revient du 27 au 29 octobre 2016 au Monte Verità au Tessin. La NAS-CPA, qui est le porteur de projet, a confié la coordination globale du projet au GREA. Ce dernier dirige le groupe de coordination mis sur pied en août 2015 pour organiser ce colloque de trois jours dédié aux politiques addictions. Ce groupe réunit les représentants de la Fédération des professionnels des addictions et des membres de la NAS-CPA ainsi que de l'Office fédéral de la santé publique.

Cet événement majeur sur les addictions en Suisse bénéficie du soutien de l'Office fédéral de la santé publique, de la Régie fédérale des alcools, de la Fédération des médecins suisses FMH et du canton du Tessin.

Le thème retenu pour cette 5e édition est « Vers une nouvelle politique des addictions ». Les thèmes abordés porteront notamment sur la responsabilité individuelle versus collective, les postures face à l'industrie, les formes de leadership ou le financement.

BROCHURE ADOLESCENCES

Coordination : Célestine Perissinotto

Après six ans de travaux, la brochure « Adolescences aux risques de l'addiction, manuel de réflexion et d'action à l'usage des professionnels » est sortie de presse en janvier 2015. Tirée à 1'000 exemplaires, elle a bénéficié d'un vaste soutien promotionnel au sein des professionnels et a fait l'objet d'articles dans la presse. Plusieurs textes ont également été publiés sur le thème, notamment « Manifeste sur l'adolescence et les addictions » dans REISO, 9 mars 2015, et « Plaidoyer pour la prise en charge des ados » publié dans la Revue ACTAL n°14, avril 2015.

Elle a connu un succès immédiat en Suisse romande et en France où elle a été présentée comme un ouvrage de référence. L'engouement a été tel qu'il a fallu procéder à un deuxième tirage de 1'000 exemplaires neuf mois plus tard, en automne.

Première publication du genre en Suisse romande, la brochure est le fruit du travail des professionnels réunis au sein de la Plateforme Adolescents du GREA (voir page 3). Née en 2009 du constat que les adolescents nécessitent une prise en charge différente que les adultes et qu'il n'y avait pas ou peu de littérature sur ce double thème adolescents et addictions, ils ont décidé de réunir leurs questionnements, leurs expériences de terrain et leurs recherches de solutions pour converger sur cet outil interdisciplinaire. Axée sur la famille, l'aide sous contrainte et le travail sans exclusion, la brochure propose en fin d'ouvrage douze pistes pour aider les professionnels dans la prise en charge de l'adolescent avec des problèmes d'addiction qu'ils soient avec ou sans substance. Didactique et illustrée, elle est parcourue d'exemples concrets. Une bibliographie de qualité termine chaque chapitre.

« Adolescences aux risques de l'addiction, manuel de réflexion et d'action à l'usage des professionnels » s'adresse aux professionnels qui travaillent dans les addictions, avec ou occasionnellement avec les jeunes, ou avec des jeunes mais sans être des spécialistes des addictions. Elle est disponible sur le site de l'intervention précoce www.interventionprecoce.ch aux côtés de la brochure éponyme dont elle approfondit la réflexion.

GRE'ART

Coordination : *Frédéric Richter*

Le GRE'art propose la rencontre entre deux mondes, celui de l'art et celui des addictions. Lancé en 2013, ce projet a connu un pic d'activités une année plus tard à l'occasion des 50 ans du GREA, un jubilé mettant en exergue des films liés à l'addiction dans le cadre d'un festival dédié au 7e art. Plusieurs expositions ont été réalisées, dans des disciplines aussi diverses que la BD, la photographie ou encore la muséographie. En 2015, GRE'art a dû se concentrer sur d'autres priorités, notamment politique, et aucune réalisation n'a pu être concrétisée. De nouveaux projets sont dans la cocotte culturelle et n'attendent qu'à éclore.

IN MEDIAS : AU CŒUR DU DIALOGUE

Coordination : *Nathalie Arbellay*

Le projet « In medias », au coeur du dialogue propose à tout professionnel en relation avec les jeunes, spécialistes ou non des addictions, un nouvel outil - l'outil du dialogue philosophique - qui donne la parole aux jeunes et leur permet de travailler à la promotion de la santé en travaillant au renforcement de leurs compétences et de leurs capacités d'autoprotection. Une formation « In medias » a été mise au programme de printemps 2015. Elle a eu lieu les 23 et 24 mars ainsi que le 27 avril 2015, au GREA et a réuni 6 participants.

Plusieurs animations d'ateliers et de présentations de projet ont été effectuées auprès de partenaires tels que l'ARPHI, la plateforme Gouvernail lors de journée pédagogique ou de réunions ainsi qu'auprès des délégués cantonaux alcool lors de la journée PAC 2015. Un premier contact a été pris avec le CO de Drize (Genève) en vue de la mise sur pied d'une action autour de dialogue philosophique et des écrans courant 2016.

Une grande partie de l'année a été consacrée à la finalisation du Manuel pédagogique développé à l'attention des animateurs d'atelier. A la fin 2015, une première mouture de celui-ci est terminée et une ligne graphique a été arrêtée pour sa mise en page. Le projet s'est également enrichi de nouveaux textes portant leur nombre total à 20. Ces textes ont été développés sur les thèmes alcool, cannabis, jeux d'argent en ligne, jeux vidéo et réseaux sociaux, et plus récemment sur le thème du sexting. Plusieurs experts externes et partenaires de terrain ont déjà été sollicités pour la relecture et l'expertise du manuel pédagogique et des textes. Ce matériel sera disponible fin 2016.

RISA

Coordination : *Géraldine Morel*

Les efforts de mises en réseau des sciences humaines et des professionnels des addictions se sont poursuivis en 2015, avec nos partenaires francophones. Des projets de nouvelles revues, en collaboration ou non avec les revues existantes, ont été discutés. Des rencontres qui permettent de continuer les échanges initiés lors du colloque des 50 ans du GREA ont également été imaginées. Au vu de la complexité du chantier et du nombre important de parties prenantes à un tel projet, il faut cependant se montrer patient. Des décisions devraient être prises en 2016.

LES MANDATS

LES MANDATS SONT DES ACTIONS QUE LES POUVOIRS PUBLICS CONFIENT AU GREA DANS UN BUT D'EFFICACITÉ. ILS PERMETTENT DE MIEUX ASSOCIER LES PROFESSIONNELS À LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES.

CAMPAGNE ALCOOL ET SEMAINE ALCOOL

Coordination : *Marie Cornut*

Mandant : *OFSP*

Dans le cadre du Programme National Alcool, l'OFSP a mis en place une campagne nationale pour renforcer le dialogue sur l'alcool.

Cette campagne lancée en avril 2015 sur le thème « Combien ? » propose des pistes de réflexions et fournit des repères permettant à la population de se questionner à propos de sa consommation d'alcool, en terme de quantité mais aussi de situation. Deux événements phares bisannuels pour ouvrir la discussion :

- la Journée nationale des problèmes liés à l'alcool destinée en priorité aux professionnels des addictions
- la Semaine Alcool destinée à l'ensemble de la société civile

Le GREA apporte son soutien aux acteurs de terrain et met en réseau les acteurs nationaux, les cantons et les partenaires de la société civile. Le GREA coordonne la Semaine Alcool depuis sa première édition en 2011, en partenariat avec l'OFSP au niveau romand et représente les intérêts et sensibilités du terrain face à l'OFSP. Durant la Semaine Alcool, un large éventail d'animations est proposé : stands d'information interactifs, projets artistiques, activités ludiques avec des lunettes déformantes, tables rondes, émissions radios, spectacles...

L'édition 2015 a connu un large succès. Les cantons et les communes se sont mobilisés et les professionnels du réseau addiction se sont organisés pour mener de nombreuses actions permettant de relayer la Campagne Nationale auprès de la population. Des ponts ont été créés notamment entre le domaine de la culture et de la prévention avec la participation de l'humoriste Thierry Meury qui a joué son spectacle « A votre santé ! » dans plusieurs villes romandes, nous permettant de parler d'alcool de façon décontractée. La Ville de Lausanne a mené une campagne « Pote bourré, pote en danger » véhiculant un message de solidarité auprès des jeunes, le clip réalisé dans ce cadre a fait le tour des réseaux sociaux et a connu un grand succès. Nous nous réjouissons de la prochaine édition de la semaine

alcool qui se déroulera du 11 au 21 mai 2017 pour, une fois encore, briser des tabous autour de l'alcool à travers des actions de communications originales.

FORDD – FÉDÉRATION ROMANDE DES ORGANISMES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES DÉPENDANCES

Coordination : *Nathalie Arbella*

Mandant : *fordd*

Pour la 17^e année consécutive, le GREA a assumé le mandat de gérer la fordd, fédération des organismes actifs dans la formation en dépendances. La huitième volée du CAS interprofessionnel en addictions (2015-2016) se compose de 13 participants, auxquels s'ajoutent 5 participants sur module et d'1 participante qui fait le CAS sur plusieurs années. 16 participants au CAS 2014-2015 obtiendront leur certificat au printemps 2016, parmi lesquels 3 participants FLOM. L'année 2015 était la dernière année au cours de laquelle ces derniers pouvaient rejoindre le CAS en addictions. 2 personnes ont abandonné.

L'année 2015 a été marquée par l'ouverture du Diploma of Advanced Studies HES-SO en addiction (DAS - 33 crédits ECTS) le mardi 3 novembre après 4 années de travail et de réflexion menés à bras le corps par la Commission pédagogique de la fordd depuis 2011. Après analyse des besoins identifiés auprès des certifiés, le CAS en addictions devait s'élargir du DAS qui l'englobe en le complétant. Cette première volée se compose de 10 participants, auxquels s'ajoutent 2 participants qui suivront seulement le module 6.

La fordd réunit, dans un même cursus de formation post-grade, tous les partenaires romands offrant des formations continues dans le champ des dépendances et des prises en charge socio-thérapeutiques (hôpitaux universitaires, Hautes écoles et institutions). Le CAS et maintenant le DAS sont les seules formations professionnalisantes dans les addictions de Suisse romande qui donne accès aux professionnels à un Certificat puis à un Diplôme reconnu HES-SO.

Le mouvement fédérateur de la fordd connaît là un nouveau succès de mobilisation et d'engagement. La fordd a su, envers et contre tout, maintenir son offre

de formation post-grade et, par son mouvement fédérateur, inscrire sur le long terme au niveau HES et en Romandie une réelle logique de collaboration intercantonale et interprofessionnelle faisant fi de la concurrence interinstitutionnelle.

HYPERCONNECTIVITÉ ET CYBERADDICTION

Coordination : *Frédéric Richter*

Mandant : *OFSP*

Le GREA a poursuivi en 2015, en collaboration avec le Fachverband Sucht, la coordination d'un projet national de réflexion et de documentation sur le domaine de l'hyperconnectivité et la cyberaddiction.

Pour cela nous avons animé un groupe national interdisciplinaire d'experts spécialisés dans les addictions sans substance. Le but de ces travaux était de faire un état de la situation de la prise en compte de la cyberaddiction en essayant de clarifier les enjeux actuels et les tendances pour le futur. Nous en tirons les constats principaux suivants. D'une part la notion d'addiction aux écrans ou à internet souffre encore d'un manque de définition reconnue scientifiquement, ce qui n'aide pas à avoir une vision claire sur un phénomène considérablement médiatisé. Cette situation complique notamment le champ de la recherche, dont les résultats - en l'absence d'un instrument de mesures reconnu - sont difficilement comparables. Les activités de prévention sont très diverses en Suisse sur la question de l'usage des écrans et d'internet, le risque de dépendance n'étant qu'un sujet parmi d'autres (sexualité, violence, protection de la sphère privée, etc.) ; on constate qu'un nombre important d'acteurs s'investissent sur ce thème, que ce soit dans les secteurs de l'éducation, de la santé, ou de la sécurité. Ce foisonnement d'actions contribue parfois à brouiller les messages, notamment concernant la notion d'addiction. Il est donc important de rappeler dans ce contexte que la notion de cyberaddiction existe, mais qu'elle concerne en majorité les adultes. Les spécialistes préfèrent donc utiliser la notion d'usage excessif à l'attention des jeunes. Enfin, nous pouvons encore signaler que le réseau spécialisé est aujourd'hui compétent pour accompagner les problématiques spécifiques de cyberaddiction.

Nous avons également créé une base documentaire, composée de près de cent références (article et livres) sur le sujet. Celle-ci est accessible sur le site du GREA (page focus hyperconnectivité). Un rapport documentera l'ensemble de ces travaux et sera adressée à l'OFSP début 2016. Des discussions ont d'ores et déjà lieu pour les suites à donner à ce mandat.

IP – INTERVENTION PRÉCOCE

Coordination : *Nathalie Arbellay*

Mandant : *OFSP*

En 2015 s'est terminé le troisième mandat IP (2013-2015) : Intervention Précoce - développement de la démarche IP. Ce mandat avait pour objectif de favoriser le transfert des connaissances sur le terrain. Des passerelles entre les différentes professions ont été explorées, notamment dans le cadre de l'accompagnement des administrations publiques dans la mise en œuvre de l'art. 3c LStup.

En 2015, les prestations suivantes ont été réalisées dans le cadre de ce mandat :

- Formation « Comprendre et travailler avec les adolescents consommateurs » le jeudi 11 juin 2015, au GREA qui a réuni 16 participants.
- Réalisation d'une journée publique sur le thème « Adolescences et consommations : regards croisés » le 21 avril 2015, à Lausanne. Cette journée a réuni 173 participants.
- Réalisation pour la Fédération Addiction d'un numéro d'ACTAL (revue des professionnels en France) sur l'Intervention précoce.
- Participation au site « intervenir-addictions.fr »

L'OFSP a confié au GREA un quatrième mandat (2015-2017) sur l'Intervention précoce. Ce mandat s'intitule Intervention précoce : renforcement et élargissement de la démarche IP - 4ème phase. Il veut ainsi se concentrer sur le renforcement et l'élargissement du potentiel IP. Trois axes ont été dégagés qui visent les objectifs suivants :

- AXE 1 : favoriser la coopération entre les acteurs concernés de près ou de loin par la démarche IP (Regelversorgung)
- AXE 2 : élaborer des formations ciblées aux besoins de publics spécifiques
- AXE 3 : diffuser le concept IP auprès des professionnels concernés

Un accent nouveau a été mis sur le renforcement de la collaboration entre la police et le travail social, notamment autour des incertitudes sur le statut du cannabis et des interférences que cela peut créer avec le travail éducatif. L'application des normes pénales de répression et de sanction ne va en effet pas sans poser des problèmes pour le travail social, qui essaie de créer du lien. Il s'agit alors de faire émerger une réflexion collective des divers acteurs concernés, afin de trouver les meilleurs modes d'intervention et de collaboration qui maximisent l'apport de chacun.

PAC ET PAC PLUS

Coordination : *Célestine Perissinotto*

Mandant : *OFSP, RFA, CDS et CFAL*

L'objectif de la journée Plans d'action cantonaux alcool (PAC) est de tisser un lien entre les cantons en ce qui concerne leurs activités politiques en matière d'alcool et de coordonner les actions. Le PAC est organisé chaque année conjointement avec la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool (CFAL), l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Régie fédérale des alcools (RFA) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS). Les professionnels chargés de la politique en matière d'alcool dans les différentes directions cantonales constituent le public visé par cette journée.

Le titre du PAC en 2015 a été le suivant : « Repérage et soutien : intervention précoce (IP) en cas de consommation problématique d'alcool ». Il s'est tenu le 4 novembre 2015 dans les nouveaux bâtiments de l'OFSP à Liebefeld, près de Berne. Il a réuni quelque 100 participants. Le choix de la thématique réside dans le constat d'efficacité de cette méthode très répandue depuis les années 90 pour intervenir et prévenir les problèmes de dépendances. Développée à l'origine pour les jeunes et les jeunes adultes, l'intervention précoce s'adresse désormais à d'autres classes d'âges et au-delà du champ des dépendances. Des ateliers ont aussi été organisés autour de projets qui fonctionnent, comme le dialogue philosophique ou l'intervention précoce auprès d'un public plus âgé + 55 ans.

Le PAC plus s'est déroulé le 24 novembre à Lausanne. Intitulé « Alcool au volant: prévention, prise en charge et traitement, les enjeux de Via Sicura » a réuni une cinquantaine de participants intéressés à l'introduction du programme Via Sicura et de la façon d'appréhender les mesures en lien avec l'alcool. Prévention des polices et des associations, prise en charge, rôle des professionnels des addictions et des psychologues du trafic ont été brièvement abordés. Le sujet est complexe sachant que, dès 2018 Via Sicura verra l'introduction d'une formation obligatoire pour les conducteurs interpellés pour la première fois avec un taux égal ou supérieur à 0,8 pour mille, pour les récidivistes (au-dessus de 0.5 pour mille déjà) et les conducteurs dont on a retiré le permis pour 6 mois au moins. Les cantons et leur service de la circulation routière, les professionnels (médecins, professionnels des addictions, professionnels de la prévention, psychologues, etc.) et les polices étaient concernés au premier chef par ce colloque.

PILDJ – PROGRAMME INTERCANTONAL DE LUTTE CONTRE LA DÉPENDANCE AU JEU

Coordination : *Frédéric Richter*

Mandant : *Cantons romands*

Le PILDJ est arrivé en 2015 à la fin de la troisième phase de ce mandat dont la coordination a été confiée au GREA depuis 2007. La fin de l'année 2015 a donc été consacrée à la formulation des « Propositions de la phase IV »; celles-ci ont été présentées aux cantons romands qui ont renouvelé leur confiance envers le GREA en lui confiant la coordination de la prochaine phase du PILDJ de 2016 à 2018. L'année 2015 aura notamment vu la réalisation des activités suivantes :

- L'aboutissement d'une recherche sur « Le jeu et l'endettement » menée conjointement par le département de sociologie de l'Université de Genève et le GREA. Cette recherche est une première du genre à s'intéresser au processus d'endettement des joueurs. Les résultats très intéressants ont permis de mettre en évidence une typologie de joueurs spécifiques, ce qui ne manquera pas d'améliorer les outils de prévention à leur égard. Le périodique « Psychotropes » et la revue « Sociograph » traiteront le sujet en 2016.
- La recherche longitudinale « jeunes et jeux d'argent » prévue sur 5 ans dans le canton de Fribourg a livré les premiers résultats. Une conférence de presse réalisée en partenariat avec le Département de l'action sociale et de la santé du canton de Fribourg a fait l'objet d'une bonne couverture médiatique. Les résultats de cette recherche nous rappellent que les jeunes restent une population deux fois plus à risque de développer un problème de jeu excessif, notamment pour les tout jeunes salariés.
- Nous avons élaboré en 2015 un concept sur la prévention du jeu excessif au niveau romand. L'objectif du projet est d'accéder facilement aux informations pratiques et de renforcer les compétences collectives. La mise en œuvre de cette plateforme est prévue pour 2016.
- Un outil informatique de gestion de l'activité de jeu est en fabrication. Il s'agit d'un site internet et d'une application qui proposent au joueur, dans le cadre d'un traitement ou de manière autonome, d'observer son activité de jeu en posant des objectifs mesurables dans le temps. Basées sur la consommation contrôlée, ce projet a pour but à la

fois de soutenir les professionnels spécialisés tout comme les non spécialistes dans l'accompagnement de joueurs excessifs, mais aussi d'essayer d'atteindre des joueurs qui ne consultent pas. Ce projet sera disponible en français et en allemand courant 2016.

Enfin, en collaboration avec Addiction Suisse, nous avons pris l'initiative d'un rapprochement concret avec les autres programmes intercantonaux de Suisse qui s'occupent de prévention du jeu d'argent (7 au total). Il s'agit de prendre connaissance de nos activités respectives et, le cas échéant, de coordonner des projets communs.

PNA – PROGRAMME NATIONAL ALCOOL

Coordination : Célestine Perissinotto

Mandants : OFSP

Le Programme national alcool (PNA) a été mis en place en 2008 par la Confédération afin de soutenir les différentes politiques cantonales alcool dans un souci de cohérence. Dans ce sens, le GREA a continué d'être la courroie de transmission entre cantons et Confédération. Les contacts de part et d'autre ont été nombreux. Un rendez-vous important a marqué l'année : celui de la tenue d'un atelier sur les « Facteurs de succès », un instrument d'évaluation des politiques alcool dans les cantons.

En résumé, voici les principales activités du PNA 2015 :

- la publication de quatre newsletters « Actualités sur les addictions », dans laquelle les cantons peuvent transmettre leurs actualités de tout type en lien avec l'alcool ; cette newsletter envoyée par e-mail sert aussi à informer le réseau des développements sur le plan légal, sur les partenariats et la formation entre autres.
- l'atelier « Facteurs de succès » s'est déroulé une matinée le 3 mars 2015 à Berne. La participation romande a été évaluée positive – les responsables des cantons de Neuchâtel, Valais, Vaud et Jura y ont participé. La méthode a été qualifiée d'adéquate. L'exercice devait permettre d'appréhender l'outil. Des remarques ont été émises pour l'améliorer.

Le PNA, on le sait à présent, sera fondu dans une stratégie nationale globale des addictions, la Stratégie Addictions pour 2017, qui abandonne l'organisation par substance.

Ce moment de transition génère de l'incertitude quant à l'avenir. Une des grandes priorités, par conséquent, est de favoriser encore et toujours la transparence et la diffusion de l'information.

PROTECTION DE LA JEUNESSE DANS LES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Coordination : Célestine Perissinotto

Mandants : OFSP, RFA, CDS, CDAS, CCDJP

En juillet 2014, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Régie fédérale des alcool (RFA), la Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS), la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et la Conférence des directeurs cantonaux des départements de justice et police (CCDJP) ont émis le souhait d'évaluer les recommandations sur les concepts de protection de la jeunesse lors de manifestations approuvés en 2013. Une enquête réalisée par le GREA et son homologue alémanique Fachverband Sucht a été menée au début de l'année 2015 auprès des polices du commerce, des organismes en charge de la prévention, des services cantonaux et communaux responsables de l'octroi de patentes de toute la Suisse.

En raison du fédéralisme suisse et de la complexité de tirer des généralités par canton, cette enquête s'est transformée en document de travail. Elle a néanmoins montré que les recommandations de 2013 sont connues de la plupart des personnes questionnées et qu'elles peuvent être exigées par les communes compétentes pour l'octroi des autorisations de manifestations. Reste qu'il existerait un besoin d'harmonisation des règles, de meilleure collaboration interprofessionnelle et d'une automatisation de la formation du personnel. Le thème de la protection de la jeunesse lors des manifestations publiques reste un sujet de préoccupation de la Confédération et des cantons.

PROMEDRO

Coordination : Jean-Félix Savary

Mandant : OFSP

Le GREA a continué à bénéficier d'un soutien de la Confédération pour son action dans le domaine des drogues illégales, selon le plan de mesures de la Confédération en la matière (ProMeDro III). Cela lui permet d'améliorer les échanges inter-professionnels et de renforcer les dynamiques associatives. Durant cette période, un soutien a aussi été octroyé pour ses activités internationales.

COMMUNICATION

SITE INTERNET

Le site du GREA se positionne maintenant comme le principal vecteur d'informations du GREA. De nombreuses nouvelles informations ont été postées et plus de 280 nouvelles pages créées. Pour l'année 2015, le site du GREA a été visité par 32'806 visiteurs uniques pour un total de 127'852 pages vues. 70% des visites viennent de Suisse (dont 30% de Lausanne et Genève), plus de 20 % de France, vient ensuite le Canada et la Belgique. Une réflexion est en cours pour son amélioration, qui pourrait déboucher sur une nouvelle version en 2016.

Le GREA continue par ailleurs d'alimenter une chaîne YouTube avec de nouvelles interviews sur les drogues. Pour l'année 2015, les interviews du GREA comptent 3'995 vues. Six nouvelles vidéos ont été ajoutées.

LA REVUE « DÉPENDANCES »

Trois numéros de la revue « Dépendances » sont parus en 2015 grâce à la collaboration entre Addiction Suisse et le GREA :

- N°54 - Réduction des risques - février 2015
- N°55 - Médicaments psychoactifs - juillet 2015
- N°56 - Le vapotage - novembre 2015

Tous les articles sont disponibles en format PDF sur le site internet du GREA une année après leur parution dans la version papier.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué ces dernières années à la rédaction du « Dépendances », en particulier les professionnels qui donnent de leur temps pour transmettre leur savoir-faire, exercice précieux dans l'espace interdisciplinaire des addictions.

NEWSLETTER ÉLECTRONIQUE

Dans un souci d'informer sur les actualités addictions et les formations ou les autres événements organisés par les membres, les professionnels en général, les partenaires, les cantons et tout acteur en lien avec le domaine, le GREA publie des informations sur son site internet (actualités - news) qui sont automatiquement diffusées aux abonnés par mail. Une newsletter électronique hebdomadaire synthétise les news de la semaine et est envoyée aux abonnés par mail également le vendredi. Le service est totalement gratuit. La réception de la news ou la newsletter hebdomadaire peut se personnaliser par un envoi hebdomadaire ou dès qu'une information est publiée sur le site du GREA. Ce service enregistre un nombre en constante augmentation depuis plusieurs années. Il joue le rôle de média romand spécialisé sur les addictions.



PRÉSENCE MÉDIATIQUE

L'année 2015 a été une nouvelle année importante pour le domaine des addictions. Révision de la loi sur l'alcool, initiative Bortoluzzi, révision de la loi sur les produits du tabac, préparation à la révision de la loi sur les jeux d'argent, les professionnels et le GREA en particulier ont été sollicités par les médias sur ces réformes législatives, notamment sur l'alcool et les jeux. Mais pas seulement : Stratégie Addictions, projets pilotes de cannabis dans les grandes villes suisses, UNGASS 2016 ou d'autres événements ponctuels ont aussi projeté les professionnels des addictions sur la scène médiatique, notamment à travers des articles ou émissions tout public. En tout, c'est une soixantaine d'interventions dans les médias romands, dans la presse, à la radio et à la télévision.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE & PRISES DE POSITION 2015

- 09.03.2015 - Parution de la brochure « Adolescents aux risques de l'addiction » (communiqué GREA)
- 30.04.2015 - Des actions originales pour parler alcool – Semaine alcool (communiqué GREA)
- 03.06.2015 - Le National favorise les producteurs d'alcool et oublie le reste (communiqué de la Coalition pour une politique alcool responsable)
- 01.06.2015 - La révision de la loi noyée dans l'alcool (conférence de presse du GREA)
- 26.06.2015 - Campagne « Support. Don't punish. » (communiqué GREA)
- 15.07.2015 - Stratégie Addictions : la position du GREA
- 21.10.2015 - La Confédération oublie ses engagements envers la protection des joueurs (communiqué de la Fédération des professionnels des addictions, logo ci-dessous)
- 21.10.2015 - Contre la punition des intoxications à l'alcool (communiqué de la Coalition pour une politique alcool responsable)



ticino(addiction)

FACH
VERBAND
SUCHT

Fédération des professionnels des addictions
Federazione dei professionisti delle addiction
Föderation der Suchtfachleute

Le logo de la Fédération des professionnels des addictions qui a officiellement vu le jour en 2015.

PARTENARIATS SUISSES ET INTERNATIONAUX

MILIEUX PROFESSIONNELS

Bien que toujours jaloux de nos spécificités propres, régionales, professionnelles, voir éthiques ou philosophiques, le temps n'est plus à la différenciation, mais à l'union. Ce constat s'impose devant l'ampleur des défis auxquels nous faisons face. Dans un climat défavorable politiquement, il faut savoir s'organiser pour présenter des propositions constructives et savoir se rassembler sur des postures de compromis. C'est en s'organisant et en présentant un front commun que nous pouvons être entendus.

Sur le terrain politique, les professionnels et les institutions ont été sollicités à plusieurs reprises pour contribuer à la défense des intérêts de notre domaine au niveau national. Grâce à leur mobilisation au niveau local et cantonal, ils peuvent avoir un poids déterminant sur les débats nationaux, par la mobilisation des énergies du terrain, ce qui rend le débat plus concret et plus vivant pour nos élus fédéraux. La fin de l'année 2015 aura marqué un succès important à cet égard, ou la mobilisation de nombreux acteurs a finalement pu faire pencher la balance. L'initiative scandaleuse sur les comas éthyliques (Bortoluzzi) montre que face aux arguments populistes qui font fi de la réalité, une prise de parole constante et professionnelle permet parfois de faire remonter dans les débats les éléments techniques, issus de l'expérience de terrain, qui rendent les questions plus complexes que l'on peut le croire au premier abord. Cet exemple montre l'intérêt de travailler ensemble, dans une répartition claire des rôles, le GREA jouant celui de veilleur et de catalyseur des énergies toujours militantes présentes dans notre réseau.

Au niveau national, l'alliance entre les associations professionnelles aura franchi un nouveau pas, avec la signature d'un protocole d'accord sur la nouvelle « Fédération suisse des professionnels des addictions ». Les trois grandes associations interprofessionnelles des trois régions linguistiques possèdent donc maintenant une identité commune (logo à la page 21). Regroupement ouvert, qui a vocation d'accueillir les acteurs de même nature, il se veut la concrétisation de la volonté commune de s'exprimer ensemble au niveau national.

La fédération reste pour l'instant une structure souple, sans contrainte forte, qui permet à chacun de garder ses spécificités, de communiquer de manière indépendante et de développer ses propres projets. Il n'en demeure pas moins qu'elle trace le chemin vers un avenir de plus en plus intégré et coordonné, afin de maximiser notre impact. Elle offre également un support pour les actions à mener ensemble au niveau opérationnel.

Le contact avec les institutions a continué à se développer. La création de la nouvelle PF « Fonctions dirigeantes » donne une nouvelle courroie de transmission entre le GREA et les directions d'institutions. La présidence réunie sur une même personne entre CRIAD et GREA permet également de garantir une collaboration maximale entre les différents éléments du réseau.

POUVOIRS PUBLICS SUISSES

Le GREA a maintenu son rapport de proximité avec les pouvoirs publics, en continuant de proposer son soutien en termes techniques quand celui-ci peut-être utile. Il s'est notamment engagé dans le processus de « Stratégie Addictions », en participant au groupe d'experts et en s'engageant dans la consultation. Fidèle à sa tradition critique, mais aussi fidèle à ses partenaires, le GREA s'est exprimé de manière forte pour arriver à un document final qui puisse apporter un maximum d'avancées pour notre domaine. Il est en effet important de maintenir une pression constante sur la Confédération, afin que les besoins du terrain soient pris en compte. Cela ne nous fait pas oublier cependant que la Confédération a souvent été un de nos principaux alliés pour faire changer les choses, notamment dans le domaine drogues. Cela implique qu'au-delà des discussions techniques et des possibles désaccords, la solidarité au niveau national avec la Confédération prime, lorsque celle-ci défend des idées qui sont depuis longtemps une revendication de nos milieux. C'est donc aussi avec conviction que le GREA a défendu cette nouvelle dynamique, en participant à la conférence de presse de lancement, où il y a pu présenter l'intérêt d'une politique intégrée des addictions pour les professionnels.

Les rapports avec les cantons ont également continué à être bénéfiques pour la bonne circulation de l'information entre tous les acteurs. Le GREA a notamment été représenté de manière pérenne ou ponctuelle dans les commissions intercantionales ou cantonales. Il a participé notamment au lancement d'une nouvelle fondation intercantonale dans le domaine pénitentiaire, sous la houlette de la CLDJP. Il a également approfondi ses collaborations sur le terrain politique, où les intérêts entre les cantons romands et les professionnels sont souvent les mêmes au niveau fédéral. En effet, les tentatives de démantèlement social mené par une partie du Parlement concerne autant les professionnels que les pouvoirs publics, qui doivent financer des prestations. La loi sur l'alcool et l'initiative parlementaire sur les comas éthyliques en offrent une parfaite illustration.

INTERNATIONAL

Au-delà du réseau strictement national, le GREA attache également une grande importance au développement des réseaux francophones dans les addictions. Communauté linguistique, mais aussi de conception commune sur la société, le rôle de l'Etat, l'intérêt pour les sciences humaines ou la santé publique, les professionnels de la francophonie ont un intérêt naturel à travailler ensemble. Si les cadres légaux sont différents, ou les situations sociales et géographiques, le partage d'une langue commune permet des échanges plus faciles et plus directs. Les écrits notamment circulent de manière beaucoup plus souple et les rencontres et colloques produisent rapidement des échanges.

Le GREA a donc continué de promouvoir ce réseau francophone avec ses partenaires, notamment la Fédération Addiction en France et la Fedito en Belgique. La création d'une fédération au Québec (AIDQ) ouvre encore de nouvelles perspectives.

Pour donner corps à cette communauté d'intérêt francophone, le GREA a continué à participer aux principales journées en France, comme celle de la Fédération Addiction, mais aussi de l'AFR. Les discussions continuent sur un projet de revue commune, qui pourrait aboutir fin 2016, tout comme sur d'autres projets où les interactions bénéficient à tous. Des échanges ont également lieu sur la thématique des jeux d'argent où l'expertise en France est très poussée. Au-delà de la francophonie, le GREA continue à soutenir les réseaux internationaux.

Membre de IDPC, le GREA a notamment participé en 2015 à la révision du Guide sur les politiques drogues, véritable guide de plaidoyer pour le changement des politiques drogues de tous les acteurs locaux. Il a également participé à la journée de mobilisation mondiale « Support. Don't punish », qui a lieu chaque 26 juin, où il coordonne les activités en Suisse romande, à travers sa Plateforme Réduction des risques.

REPRÉSENTATION POLITIQUE

LOI SUR L'ALCOOL

Au mois de décembre 2015, la révision de la loi sur l'alcool a enfin été enterrée au Parlement. Bien qu'au final rien ne change et que nous restons donc sur un statu quo, il ne faut pas s'y tromper. Il s'agit d'une grande victoire. Pendant près de trois ans, la grande distribution, les milieux alcooliers, la restauration et les paysans suisses se sont coalisés pour baisser les prix de l'alcool et diminuer les ressources pour la prévention. Faisant la promotion tour à tour de plusieurs modèles de fiscalité, l'objectif restait toujours le même, au détriment de la prévention. Alors que des accords pouvaient légitimement être trouvés entre producteurs suisses et milieux de la prévention (nous pouvons partager certains objectifs, notamment la lutte contre les alcools bradés en grande surface), les intérêts des grands groupes ont primés, transformant le débat sur l'alcool en une foire d'empoigne entre milieux économiques et milieux favorables à la santé publique. Dans cette bataille rangée, les producteurs n'auront cette fois-ci pas obtenu gain de cause, et nous pouvons nous en réjouir. Cela montre qu'avec des arguments ciblés et des alliances solides, notamment avec les Cantons, les questions d'addiction peuvent contrebalancer d'autres intérêts plus financiers.

Le combat va cependant se poursuivre. Après l'échec de la révision, une autre va rapidement se mettre en route. Pour y faire face et continuer à remplir notre rôle, la « Coalition pour une politique responsable en matière d'alcool » va être reconduite. Elle a permis aux acteurs nationaux de se coordonner efficacement. Elle rassemble Ticino Addiction, le GREA, Addiction Suisse, la Croix-Bleue et la NAS-CPA. Le tout étant coordonné par le Fachverband Sucht. Grâce à ce groupe de coordination, les positions de notre domaine ont pu être unifiées et transmises d'une seule voix. Le travail de sensibilisation de nos élus a pu également se répartir de manière optimale. Grâce à un bon esprit et une ouverture de chacun, les analyses et les bonnes idées s'échangent facilement et contribuent à augmenter notre impact politique.

INITIATIVE SUR LES INTOXICATIONS ALCOOLLIQUES (INITIATIVE BORTOLUZZI)

Devant l'urgence de la menace, la « Coalition pour une politique responsable en matière d'alcool » s'est saisie également de la l'initiative parlementaire sur les comas éthyliques, dite initiative Bortoluzzi, du nom de son auteur, UDC zurichois. Elle a fait suite au travail initié les années précédentes, en tentant d'appuyer le front du refus de cette idée aussi populiste que dangereuse. Après un début difficile, les milieux concernés ont réussi à s'unir et à faire entendre un message cohérent. Malgré des manœuvres de dernière minute, le texte a pu finalement être rejeté lors de la séance du 18 décembre 2015, un deuxième cadeau de Noël, un jour après la fin de la révision de la loi sur l'alcool.

Ce succès n'est pas à minimiser. Il s'agissait là d'un combat de fond sur la philosophie du système de soins et de l'accès aux prestations. En introduisant le principe de faute pour avoir droit au remboursement des prestations médicales, cette proposition mettait à mal tous les fondements de notre système socio-sanitaire, dans un sens particulièrement défavorable pour les personnes dépendantes. Ces petits succès temporaires ne doivent pas masquer la réalité. D'autres propositions de même nature viendront et vont continuer à fragiliser le statut des prestations que reçoivent les personnes dépendantes. L'expérience nous montre néanmoins qu'en restant unis et factuels, ces attaques peuvent être stoppées.

LOI SUR LES JEUX D'ARGENT

Le GREA représente les professionnels suisses des addictions au sein de la commission d'études, groupe technique qui a le mandat de développer une nouvelle loi sur les jeux d'argent, suite à la décision en votation populaire d'adopter un nouvel article constitutionnel sur les jeux d'argents (art. 106). Parallèlement, les acteurs intéressés par le sujet sous l'angle de l'addiction se sont rassemblés dans une coalition, dont le GREA assume aussi la coordination. Celle-ci regroupe nos

partenaires classiques, le Fachverband Sucht, Ticino Addiction, Addiction Suisse, NAS-CPA et la SSAM. Viennent s'y associer également Radix, le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse et Dettes Conseils Suisse, qui rassemblent les organismes actifs dans le surendettement.

Le projet final a été adopté en novembre 2015 et soumis au Parlement fédéral, qui a commencé ses travaux en 2016. Au final, le Conseil fédéral a adopté un projet défavorable à nos revendications et contraire au compromis trouvé dans la commission d'études. Contrairement au compromis adopté par l'ensemble des acteurs dans la commission d'études, le projet final ne comprendra pas de commission de surveillance sur la protection des joueurs, objet qui était devenu la principale revendication de la « Coalition pour la protection des joueurs ». C'est bien évidemment une défaite pour la prévention et pour le GREA, qui s'était lourdement investi dans les travaux de la commission d'études. Cependant, les jeux restent ouverts au Parlement, où les partenaires de la coalition vont continuer à s'engager pour revenir à un projet plus équilibré.

POLITIQUE INTERNATIONALE

Le GREA s'investit depuis plusieurs années dans le débat international sur les drogues. C'est en effet sur ce domaine que les mouvements sont les plus importants, et c'est là aussi que le besoin de changement reste le plus grand. Toujours confronté à l'hérésie de la « guerre à la drogue », ce qui revient toujours malheureusement à une guerre contre les usagers de drogues, la communauté internationale s'est mise cependant en mouvement, sous l'impulsion des pays les plus affectés par cette tragédie (Colombie, Mexique, Brésil, USA). Le GREA contribue à ce débat de manière ponctuelle, sur demande. En 2015, il a par exemple participé au débat préparatoire de Wilton Park (Responding to the evolving drugs challenge: towards UNGASS 2016). Cet investissement est souhaitable à double titre. D'une part, les conditions cadres mondiales influent sur la Suisse, qui aurait tout intérêt à voir autour d'elle un système plus audacieux de contrôle des stupéfiants.

D'autre part, en tant que pays disposant d'une certaine expertise, la Suisse doit aussi contribuer au niveau de ses moyens à ce débat, qui touche parfois de manière disproportionnée certains pays déjà passablement fragilisés.

Le GREA continue également à soutenir la Confédération dans ses efforts de positionnement au niveau mondial. Bien que de taille modeste, notre pays possède une influence non négligeable sur le débat mondial sur les drogues, notamment grâce à son expérience concluante d'approche « alternative » avec la réduction des risques. De plus, son statut indépendant et sa politique de neutralité au milieu de l'Europe lui permettent d'avoir son discours propre. Longtemps plutôt sur la défensive, attaquée de toutes parts par des institutions onusiennes alors obscurantistes qui refusaient jusqu'à la substitution, la Suisse est maintenant passée à l'offensive ou elle mène le combat de la réforme en première ligne. Les professionnels se doivent de soutenir ce mouvement et d'appuyer cette volonté de notre pays d'être présent sur la scène internationale sur ce thème.

BILANS COMPARÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2015

ACTIFS	2014	2015
ACTIFS CIRCULANTS	394'199.02	372'803.32
Caisse	473.10	4.75
PostFinance 10-21391-8	207'671.87	153'084.07
Raiffeisen 254838 cpte épargne sociétaire	117'683.80	117'872.75
Raiffeisen 254860 cpte épargne	6'272.50	6'276.40
Raiffeisen 254863 cpte garantie loyer	11'675.50	11'682.80
Compte d'attente	3'535.50	0.00
Débiteurs	51'483.50	95'577.20
./. Provision pour pertes s/débiteurs	-5'100.00	-12'200.00
Impôt anticipé	503.25	505.35
COMPTES DE RÉGULARISATION	149'329.01	184'526.23
Actifs de régularisation	115'032.60	130'230.65
C/c FORDD	52.90	0.00
C/c PILDJ	34'243.51	54'295.58
ACTIFS IMMOBILISÉS	5'301.00	4'601.00
Matériel informatique	5'100.00	4'400.00
Matériel de cours	1.00	1.00
Titres	200.00	200.00
Total	548'829.03	561'930.55

PASSIFS	2014	2015
FONDS ÉTRANGERS	65'731.56	20'007.42
Créanciers	59'765.62	13'848.55
TVA due	3'277.39	6'158.87
C/c Cornèrcard	2'688.55	0.00
MANDATS	108'682.33	134'824.48
C/c Mandat PNA	19'919.05	26'296.85
C/c Mandat Campagne alcool	38'497.50	21'968.95
C/c Mandat intervention précoce	9'907.23	12'292.43
C/c Mandat Online Sucht	2'688.90	-1'166.65
C/c Mandat A+ (évaluation)	-1'800.00	0.00
C/c Mandat alcool et espace public	23'274.00	3'674.00
C/c Mandat Tabac	0.00	7'289.80
C/c Mandat ProMeDro (OFSP)	16'195.65	11'140.65
C/c Mandat Chômage et addiction	0.00	4'379.65
C/c Mandat Prévention du Jeu Excessif	0.00	21'171.00
C/c Mandat SuAk - SuchtAkademie	0.00	27'777.80
PASSIFS DE RÉGULARISATION	16'762.90	18'890.95
Passifs de régularisation	16'762.90	18'890.95
FONDS PROJETS	79'099.32	100'565.49
Fonds A+	50'571.84	37'074.59
Projet DB & Site	0.00	20'000.00
Projet In Médias	21'099.60	18'330.65
Projet Brochures Ados	5'858.50	10'160.25
Projet 50 ans	1'569.38	15'000.00
PROVISION	10'000.00	10'000.00
Provision projet charte	10'000.00	10'000.00
FONDS PROPRES	271'095.94	273'552.92
Capital	96'656.88	94'113.86
Réserve plan social	82'983.12	82'983.12
Fonds formation	8'000.00	13'000.00
Réserve PF Genre	5'600.00	5'600.00
Fonds communications	17'963.58	17'963.58
Réserve pour équipement	8'171.00	8'171.00
Réserve campagnes politiques	20'941.36	20'941.36
Réserve projet de prévention	30'000.00	30'000.00
Fonds formations TSHM	780.00	780.00
DIFFÉRENCE (capital)		4'089.29
DIFFÉRENCE (découvert)	-2'543.02	
Total	548'829.03	561'930.55

COMPTE DE PERTES ET PROFITS COMPARÉS ENTRE 2014 ET 2015

DÉPENSES	2014	2015	PRODUITS	2014	2015
FORMATION GREA	71'657.68	80'541.10	RECETTES	201'870.60	186'694.31
Promotion formation	3'267.00	4'642.00	Cotisations	40'330.00	49'650.00
Défraiements intervenants	48'190.95	38'268.85	Modules de formations	77'040.00	88'509.78
Frais modules	3'281.70	5'214.70	Journée de formations	23'225.00	27'060.00
Frais journées	14'568.03	31'965.65	Prestations diverses	23'969.80	6'307.00
Frais certification	2'350.00	449.90	Autres produits	6'928.35	0.00
COORDINATION	9'517.39	22'810.78	Indemnités interventions	15'377.45	15'040.43
Soutien aux plateformes	-292.95	380.81	Dons	15'000.00	127.10
Frais de délégation internationale	3'154.59	1'530.25	MANDATS	504'155.55	654'793.90
Autres frais de délégation et représentation	418.20	260.62	Produit fordd	123'694.45	140'657.40
Cotisations diverses	800.00	900.00	Produit PILDJ	110'070.00	159'000.00
Comité GREA	396.50	9'015.85	Résultat s/Mandat PNA	41'760.00	51'400.00
Membres GREA	3'599.55	9'482.20	Résultat s/Campagne alcool	44'680.00	85'600.00
Documentation (acquisition d'ouvrages)	1'441.50	1'241.05	Résultat s/Intervention précoce	50'520.00	57'800.00
COMMUNICATION	19'237.10	24'820.09	Produit PAC+ (KAP+)	26'851.85	33'077.20
Internet	732.15	412.55	Produit PAC (KAP)	0.00	4'629.65
Base de données	3'720.00	150.00	Résultat s/Mandat Online Sucht	11'200.00	10'800.00
Maintenance "cloud" (DB & Site)	2'135.00	7'893.95	Résultat s/Alcool et espace public	0.00	25'600.00
Impressions et envoi réseau	3'180.20	2'017.00	Produit Site CoRoMa	17'259.25	4'629.65
Graphisme	116.15	61.75	Résultat s/Mandat ProMeDro (OFSP)	65'840.00	77'400.00
Débats	9'353.60	774.75	Résultat s/ProMeDro international	12'280.00	0.00
Promotion	0.00	10'262.81	Résultat s/Recherche Jeu Excessif	0.00	4'200.00
Frais 50 ans	0.00	3'247.28	PROJETS	35'320.00	16'300.00
PERSONNEL	700'217.54	735'016.05	Produit A+	5'240.00	8'800.00
Salaires	598'287.25	627'018.35	Résultat s/Projet In Médias	6'960.00	7'500.00
./. Salaires récupérés	0.00	-15'993.60	Résultat s/Projet 50 ans	23'120.00	0.00
./. Allocation d'initiation au travail	0.00	-4'275.15	AUTRES PRODUITS	164'762.56	171'591.26
Charges sociales	75'613.40	96'257.40	Soutiens cantonaux (dîmes)	159'350.00	162'400.00
Défraiement, transports, formation	17'803.11	19'399.90	Soutien 3K LStup	6'000.00	9'250.00
Auxiliaires (stagiaires et civilistes)	7'967.48	12'582.80	Escomptes	-587.44	-58.74
Frais de représentation	546.30	26.35	PRODUITS FINANCIERS	483.55	216.45
ADMINISTRATION ET INFRASTRUCTURES	108'505.57	162'318.61	Intérêts rémunérateurs	483.55	216.45
Frais d'envoi et de copies	8'517.43	15'690.37	BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		4'089.29
Leasing, technique et hardware	3'855.10	4'290.50	PERTE (-) DE L'EXERCICE	-2'543.02	
Maintenance informatique	413.20	375.65	TOTAL	909'135.28	1'025'506.63
Télécom (téléphone, Internet)	3'465.10	4'087.80			
Loyer	48'741.60	48'741.60			
./. Sous location	0.00	-5'500.00			
Entretien des locaux	187.35	1'046.60			
Fournitures de bureau, frais administratifs	10'067.40	6'667.19			
Comptabilité	15'000.00	20'000.00			
Assurances commerciales	382.45	382.25			
Frais financiers et intérêts	647.80	508.00			
Ajustement TVA	11'582.10	5'171.75			
Amortissements	3'322.30	3'034.25			
Mouvements extraordinaires	479.54	10'722.65			
Attribution provision pour pertes s/débiteurs	-10'500.00	7'100.00			
Déménagement	12'344.20	0.00			
Attribution actes 50 ans	0.00	15'000.00			
Attribution Fonds DB & Site	0.00	20'000.00			
Attribution provision salle de formation	0.00	5'000.00			
TOTAL	909'135.28	1'025'506.63			

LE SECRÉTARIAT

Nathalie Arbella, responsable de formation
Marie Cornut, chargée de projet
Stella Jalade, médiaticienne
Joëlle Meuwly, responsable secrétariat
Géraldine Morel, collaboratrice scientifique
Célestine Perissinotto, chargée de projet
Frédéric Richter, vice-secrétaire général, responsable mandats
Jean-Félix Savary, secrétaire général

LES CIVILISTES ET STAGIAIRES

Les civilistes :

Olivier André
Tiago Martins Alves Ribeiro
Luc Nguyen
François Roulet
Pascal Weinguni



LE COMITÉ

Cédric Fazan, président, Vaud
Anne François, vice-présidente, Genève
Jean Bergeron, Vaud
Guido Biscontin, Vaud
Stéphane Caduff, Vaud
Yasser Khazaal, Genève
Yaël Liebkind, Genève
Pascal Maurer, Jura
Nathalie Mondin, Fribourg
Laurent Rochat, Vaud
George Riesen, Fribourg
Ann Tharin, Vaud
Philippe Vouillamoz, Valais

**GROUPEMENT ROMAND
D'ÉTUDES DES ADDICTIONS**

Rue Saint-Pierre 3
CP 6319
1002 Lausanne
T. +41 24 426 34 34
F. +41 24 426 34 35
info@grea.ch

WWW.GREA.CH

GREA

GROUPEMENT ROMAND D'ÉTUDES DES ADDICTIONS

**NOUS TENONS ÉGALEMENT À REMERCIER CHALEUREUSEMENT
TOUS LES ORGANISMES QUI NOUS PERMETTENT D'OFFRIR NOS
PRESTATIONS :**

Canton de Berne
Canton de Fribourg
Canton de Genève
Canton du Jura
Canton de Neuchâtel
Canton du Valais
Canton de Vaud
Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales
Confédération suisse, OFSP
Infodrog
Loterie Romande